

Zeitschrift: Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen
Herausgeber: Eidg. Verband der Übermittlungstruppen; Vereinigung Schweiz. Feld-
Telegraphen-Offiziere und -Unteroffiziere
Band: 34 (1961)
Heft: 3

Rubrik: Rapport d'activité pour 1960

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport d'activité pour 1960

Rapport du Comité central sur la 33^e année d'activité de l'Association Fédérale des Troupes de Transmission, du 1^{er} janvier au 30 novembre 1960

L'année 1960 a été tour à tour sous le signe du malheur et du bonheur. La première partie de l'an a vu la révélation des malversations de l'ancien rédacteur, qui ont provoqué un choc — après avoir déjà causé des méfiances peu favorables à une active collaboration. Que la préparation et la réalisation de l'opération « Polygone », sommet de l'activité de toute l'année — n'en ait pas souffert, c'est là le facteur réjouissant, qui rejette l'autre dans l'ombre.

Il n'y a pas de changements dans le nombre des sections, qui se maintient à 29, dont 8 sect. trm. de l'ASSO et 1 sous-section. Néanmoins la section Emmental ne manifeste plus d'activité et se trouve fort en retard dans ses engagements financiers à l'endroit du CC. Celui-ci se verra contraint de demander à l'assemblée des délégués la dissolution de cette section.

L'activité du comité central a été particulièrement vive cette année, ensuite des circonstances, qui ont exigé la convocation de six séances plénières. En revanche, le bureau ne s'est pas rassemblé. La commission technique s'est réunie 2 fois pour organiser le « Polygone ». Une délégation du comité central s'est réunie avec les représentants du Service des Troupes de Transmission pour résoudre quelques problèmes importants.

Les Délégués des sections se sont rencontrés 2 fois seulement avec le CC, lors des assemblées de Soleure et d'Olten.

La première s'occupa de la modification des statuts centraux et de la Journée des Tr.Trm. 1962, que la section de Zurich a été chargée d'organiser.

L'assemblée extraordinaire eut à tirer les conséquences des manquements de l'ancien rédacteur. Elle accepta les propositions suivantes s'y rapportant:

Refonte de la caisse centrale et de celle du « Pionier ».

Introduction d'une nouvelle comptabilité

Choix d'un réviseur neutre et modification dans ce sens des statuts centraux.

Mise en vigueur d'un nouveau règlement du « Pionier ».

Il fut discuté à cette occasion d'un nouveau Règlement des Exercices de Campagne. Mise en vigueur aussitôt, ce dit règlement a été appliqué à la satisfaction des intéressés.

Au cours de l'année, plusieurs cours techniques centraux ont eu lieu. Un 4^e cours SE-222 a eu lieu. Les participants à ces cours sont maintenant en mesure de diriger à leur tour des cours techniques locaux dans le cadre de leur section.

Lors du rapport des chefs de trafic, la question du réseau de base a été reprise, ainsi que celle des cours techniques. L'idée de manœuvre du « Polygone » fut alors exposée.

Pour la première fois, un cours technique pigeon eut lieu sous la direction du major Schumacher, chef du service colombophile. Il était destiné à intensifier l'activité des groupes pigeons dans les sections.

Au nom de l'organisation d'alarme, des contacts furent pris avec le Service de Sauvetage et avec la Garde aérienne suisse. Les groupes seront informés des résultats de ces pourparlers, très réjouissants. La dotation des groupes a été complétée de sacs de montagne et de boussoles.

L'opération « Polygone » a demandé un travail de préparation considérable. L'exercice même fut un succès — la quantité de matériel mis en service considérable (voir la liste dans le texte allemand).

Pour la première fois, les commandes de matériel pour les exercices des sections ont été moins importantes que l'an dernier. Voir le tableau récapitulatif dans le texte allemand.

Les affaires de la caisse ont été compliquées par les circonstances que l'on sait et il fallut faire dans la caisse une

ponction dépassant largement le budget prévu. Pour 1961, la cotisation restera probablement inchangée. La subvention fédérale ne subira pas de modification. Pour 1960 elle a été répartie de la manière suivante:

52,1 % aux sections pour ex. de camp. et cours techniques;

9,1 % pour cours techniques centraux;

34,3 % pour assurances;

4,5 % pour participation aux frais de gestion AFTT.

Au domaine des assurances, rien à signaler encore. La question de l'assurance militaire n'a pas été réglée encore, mais on peut s'attendre à une décision des chambres fédérales pour 1961 dans ce domaine.

Aux affaires étrangères, les contacts restent excellents partout. Les rapports avec le Service des Troupes de Transmission se développent agréablement, grâce à la compréhension de notre chef d'arme, le col.div. Büttikofer, pour nos besoins et nos désirs. Sa sympathie nous est aussi précieuse qu'elle nous est indispensable, de même que celle de ses collaborateurs.

La direction générale T.T. s'est montrée cette année encore fort compréhensive à notre endroit, surtout lors de l'opération « Polygone » où les lignes civiles furent fortement sollicitées. Les rapports d'amitié restent bien sûr excellents, eux aussi, avec les associations apparentées, l'ASSO, l'Association des Of. et Sof.Tg.camp. et celle des SCF, comme avec les autres sociétés militaires.

Au chapitre de l'activité des sections, notons d'abord que le réseau de base continue de servir à l'entraînement du morse. Il a été procédé à des essais de radio-scripteurs et les sections seront tenues au courant de cette nouvelle orientation de nos liaisons.

Les concours ont eu d'heureux résultats, honorés par la générosité du Serv.Tr.Trm.; l'an prochain, la formule des concours sera probablement modifiée.

La principale activité des sections — à part les liaisons pour des tiers — a été l'organisation de cours techniques. Ainsi 18 cours radio ont été organisés par 14 sections pour un total de 268 membres actifs et 126 juniors. Dans le

secteur fil, 83 actifs et 21 juniors de 7 sections ont participé à des cours. Un cours de colombophiles a réuni 11 participants. Au total, 326 actifs et 147 juniors se sont perfectionnés dans des cours d'une durée totale de 485,5 heures.

Au cours de l'an, 18 sections ont monté 23 exercices de campagne, comptant 454 membres actifs. Le tableau 1 (page 5) résume (à quelques omissions près?) l'activité des diverses sections.

Cette année, 25 sections ont pris part à l'opération «Polygone»; 17 d'entre elles en avaient fait un exercice de campagne. 742 membres de l'AFTT et de l'Assoc. Tg.camp. y prirent part.

Le nombre des groupes d'alarme n'a pas changé. Les engagements effectifs de plusieurs d'entre eux en montrent une fois de plus l'utilité. 9 actions eurent lieu (voir texte allemand) dont certaines présentaient de réels dangers pour les camarades engagés.

Etat des membres au 30 novembre 1960

voir tableau 2, p. 6

La caractéristique générale de cette année est semblable à celle de l'an dernier: légère diminution du nombre total des membres, augmentation du nombre des moins jeunes (vétérans et membres passifs). Le CC espère que les nouvelles mesures de propagande dans les écoles de recrues et les cours de répétition amèneront de nouveaux membres à notre association.

Le petit groupe nos membres d'honneur a été affecté par la perte de Fritz Brotschin, premier d'entre eux à nous quitter.

Pionier

C'est ici le lieu de remercier le sgt. Schöni, qui a sauté courageusement dans la brèche béante et qui a permis au «Pionier» de paraître sans interruption, malgré les conditions exceptionnelles.

Nous ne manquerons pas de réitérer le plaisir que nous avons aux relations agréables avec le Fachschriften Verlag, qui imprime notre périodique depuis ses débuts et qui a manifesté à notre association dans l'année écoulée une sympathie et une compréhension que nous savons apprécier.

Face à l'année nouvelle — dont nous souhaitons qu'elle s'écoule sereine et sans nuages et nous rapproche des buts auxquels nous tendons, nous tenons à remercier les membres du CC., ceux des comités des sections et tous les membres réellement actifs pour le travail qu'ils ont fourni pour notre Association.

Zurich, décembre 1960

Association fédérale des troupes de Transmission

Le président central: *Major Schlageter*

Le secrétaire central *Sgt. Egli*

Traktandenliste

der 33. ordentlichen Delegiertenversammlung
12. März 1961, 1015 Uhr, im Rathaus, Basel

Ordre du jour

de l'Assemblée générale des Délégués
12 mars 1961, à 1015 h, à l'Hôtel de ville, Bâle

Tenu: Uniform

1. Begrüssung durch den Zentralpräsidenten

1° Allocution du président central

2. Festlegung der Zahl der Stimmberechtigten und Wahl der Stimmzähler

2° Nomination du bureau de vote et détermination du nombre des votants selon art. 22 des statuts centraux

Auf je 50 stimmberechtigte Mitglieder einer Sektion entfällt ein Delegierter; massgebend ist die Zahl der von den Sektionen am 1. April des abgelaufenen Geschäftsjahres bezahlten Verbandsbeiträge. Jede Sektion hat aber Anrecht auf mindestens zwei Delegierte. Für die statutarische Rückvergütung der Bahnspesen an die Delegierten ist immer der Sitz der Sektion massgebend.

Le siège de la section sert de point de départ pour le calcul des frais de déplacement.

3. Genehmigung des Protokolls der ausserordentlichen Delegiertenversammlung vom 26. Juni 1960 in Olten

3° Adoption du procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire des Délégués du 26 juin 1960 à Olten.

Das Protokoll wurde den Sektionen am 11. August 1960 zugestellt. Einwendungen wurden keine erhoben, das Protokoll wird deshalb nicht verlesen.

Ce procès-verbal a été envoyé le 11 août 1960 aux sections. N'ayant donné lieu à aucune observation, il n'en sera pas fait lecture.

4. Genehmigung der Berichte, der Rechnungsablagen und Décharge-Erteilung

4° Adoption des rapports d'activité et des comptes et décharge

a) des ZV für das Jahr 1960

a) comité central pour 1960

b) des «Pionier» für das Jahr 1960

b) «Pionier» pour 1960

Berichte und Rechnungsablagen gehen den Sektionen vor der Delegiertenversammlung noch separat zu. Der Bericht des ZV wird ausserdem im März-«Pionier» veröffentlicht.

Les rapports d'activité et les comptes seront communiqués aux sections. Le rapport du C.C. sera publié dans le numéro de mars du «Pionier».